

ORGANISER L'EXPOSITION PERCIER

A l'occasion de l'exposition Percier qui ouvre dans les prochains jours, nous donnons la parole à **Sarah Paronetto**, dont la responsabilité de régisseur d'œuvres compte en tout premier plan dans l'organisation de l'exposition. Sa passion communicative pour sa mission enchantera nos lecteurs.

Vous exercez ce métier depuis 5 ans à Fontainebleau. Quelle est la formation d'un régisseur d'œuvres et comment êtes-vous arrivée à Fontainebleau ?

En effet, j'exerce cette profession depuis 13 ans dont 5 ans au château. Après ma maîtrise d'histoire de l'art à Toulouse, j'ai souhaité être au plus près des œuvres. J'ai donc fait un stage d'un an au musée des Beaux-Arts de Reims qui réorganisait les salles suite au retour de 200 œuvres prêtées en Corée. Ensuite j'ai travaillé un an au Centre Pompidou. J'ai eu l'occasion de convoier des œuvres prêtées au Musée du Prado ; s'agissant d'œuvres de P. Picasso, la sensibilité de ce genre de transport a nécessité une sécurité élevée. Nous avons donc été escortés par les CRS jusqu'à la frontière espagnole...

Puis je suis restée cinq ans au sein du département des expositions de la RMN-Grand Palais. Après avoir été en charge de l'organisation d'expositions de grande envergure aux Galeries nationales du Grand Palais mais aussi au sein des musées nationaux, après avoir convoyé des œuvres à Washington, San-Francisco, traversé la mer Baltique pour Helsinki, j'ai terminé mon aventure avec l'exposition dédiée aux plans-reliefs. Un véritable challenge, certains plans mesurant chacun plus de 200m².

C'est durant cette expérience à la RMN que j'ai rencontré Xavier Salmon, alors commissaire de l'exposition « Marie-Antoinette » (Grand Palais, 2008). Après quoi, en 2009, j'ai œuvré sur l'exposition « Henri IV » sous le commissariat de Vincent Drognet.



Grutage d'œuvre : un des chiens de la fontaine de Diane part pour une expertise avant une prochaine restauration.



Livraison des caisses.

Lorsque le poste de régisseur a été créé au château, j'ai saisi l'opportunité, la gestion d'une telle collection dans ce lieu unique étant une véritable chance.

En dehors des expositions temporaires à organiser, en quoi consiste votre travail ?

Restaurations, déplacements depuis les réserves, tournages, travaux divers, il y a beaucoup d'occasions de faire bouger les œuvres à l'intérieur du château. Mon travail est un savant mélange de compétences techniques, logistiques et juridiques. Je dois contrôler les conditions adéquates de conservation et anticiper ces mouvements selon des contraintes très strictes de conditionnement et de manutention. C'est un travail qui pose sans cesse de nouveaux défis : il faut trouver des solutions et faire preuve de créativité et de logique.

En 2016, il y a eu plus de 2000 mouvements d'œuvres. Pour chaque œuvre, il y a un cahier des charges à respecter... avec le souci qu'à Fontainebleau, du fait des pavés de la cour qui « chahutent » trop les œuvres, tout se fait par portage voire grutage pour les œuvres les plus lourdes ou volumineuses. Il faut donc tout planifier en amont, avant d'être sur le terrain, épaulée par mon équipe. Travaillant en interaction avec

l'ensemble des services du château, il est essentiel de se coordonner. La diffusion de l'information est primordiale.

Comment se monte une exposition ?

Le projet scientifique de chaque exposition est validé de 1 à 3 ans avant l'inauguration. A ce moment-là, tout est à construire. Il est fait appel à un scénographe qui « met en espace » l'exposition. Dans un véritable esprit d'équipe, commissaire, scénographe et régisseur travaillent de concert. Après avoir chiffré chacun des postes, je coordonne l'ensemble des décisions techniques concernant la faisabilité de l'exposition et son agencement : menuiserie, peinture, éclairage, signalétique, transport, déballages des œuvres et opérations d'accrochage. Il aura fallu trouver mille astuces pour faire en sorte d'aménager la salle d'exposition, transporter les œuvres dans de bonnes conditions et les accrocher afin qu'elles soient là au moment du « lever de rideau ».

Parallèlement à ces réflexions préparatoires, un compte à rebours est lancé pour nettoyer, restaurer les œuvres et réaliser les clichés dans les temps pour la réalisation du catalogue, dont le coût est aussi à prévoir.



Chargement des caisses en route pour New-York.

Quelle est la part des assurances ?

Il existe une convention de non-assurance entre les établissements nationaux dont les œuvres appartiennent à l'Etat. Mais les commissaires des expositions cherchent à montrer des œuvres nouvelles, inédites, qu'il s'agit d'aller chercher dans des musées privés ou chez des particuliers. Les œuvres se voient attribuer telle ou telle valeur en fonction de critères très précis ; les assurances peuvent alors être très élevées. Chaque œuvre prêtée est examinée à la loupe à chaque étape de son déplacement, les observations étant consignées dans un constat d'état.

Prochainement nous allons prêter une œuvre fastueuse, l'épée du Sacre de Napoléon pour une exposition organisée par la société Chaumet qui aura lieu à Pékin.

Parlez-nous du conditionnement et du transport.

C'est un poste très coûteux, chaque emballage étant réalisé sur mesure et adapté pour résister :

- aux chocs et vibrations : les caisses sont en bois, à double paroi, traitées spécifiquement, habillées de mousse découpée à la mesure de l'œuvre.
- aux variations hygrométriques et aux chocs thermiques : en fait les caisses sont doublées d'une autre caisse (caisses isothermes), ce qui

permet d'éviter les chocs climatiques ; en fonction des cas, elles sont équipées de capteurs spéciaux qui garantissent une traçabilité des mouvements, l'objectif étant de garantir une parfaite stabilité nécessaire à une bonne conservation :

- aux aléas du transport : les œuvres sont convoyées par camions spéciaux, ou par avion (vols normaux ou avion-cargo si les caisses dépassent 1,50 mètres). Dans tous les cas, elles sont accompagnées par un conservateur (dont les indemnités de déplacement sont aussi à prendre en compte). La supervision de ces transports délicats fait partie également des missions du régisseur.

Comment s'est organisée l'exposition Percier qui a d'abord été visible à New-York avant de venir à Fontainebleau ?

Cette exposition est co-organisée par le château de Fontainebleau, la RMN et le Bard Graduate Center Gallery à New-York sous l'impulsion de l'historien d'art Jean-Philippe Garric. Au-delà d'accueillir l'exposition, le château de Fontainebleau participe pleinement à ce projet en accordant une vingtaine de prêts insignes présentés outre-Atlantique. Grâce à une organisation millimétrée, 4 jours auront été nécessaires pour emballer les œuvres. Un tel transfert est complexe : palettisation, vol, dépalettisation, chargement et transfert en

semi-remorque au cœur de Manhattan. Cela a représenté 26 heures de convoiement. Après 48 heures d'acclimatation, 7 jours sur place auront été nécessaires pour installer les œuvres prêtées par le Château.

Ensuite, nous aurons à convoyer à nouveau les œuvres entre New-York et Fontainebleau et tout installer ici selon la scénographie élaborée par les commissaires.

Évidemment, de nombreux autres prêts seront présentés. Il faut noter que l'exposition a dû être adaptée pour chacune des étapes et ce, notamment, pour des raisons de conservation. En effet, la vulnérabilité à la lumière des ouvrages graphiques fait qu'on ne verra pas à Fontainebleau certaines planches présentes à New-York qui ne peuvent pas être exposées plus de trois mois. De même, certaines œuvres, en acajou en particulier, sont si fragiles et si précieuses qu'il faut les mettre « sous cloche », dans une vitrine climatique permettant la maîtrise de l'hygrométrie.

Sur quels projets travaillez-vous en ce moment ?

L'année 2017 est marquée par les grands travaux organisés par le château dans le cadre du schéma directeur. Ces derniers ont un fort impact sur l'activité du service, des zones entières devant être démeublées. Une planification millimétrée est là aussi de rigueur.

Du fait de ces travaux, la prochaine exposition n'aura lieu qu'à l'automne 2018 et sera dédiée à Louis-Philippe à Fontainebleau. Ensuite, en partenariat avec le Musée des Beaux-Arts de Montréal, nous organisons une grande exposition sur « La maison de l'Empereur » pour laquelle le château est un des principaux prêteurs. Après Montréal, Richmond et Kansas-City, elle devrait être présentée au château en avril 2019.

Quels souvenirs marquants gardez-vous de ces dernières années ?

L'arrivée de grands tableaux qui

donnent sens aux expositions, dont l'accès, pour certains, n'a pas été aisé. Pour l'exposition « Pie VII », nous avons dû agrandir une porte (non historique) afin de parvenir à faire accéder la peinture à sa cimaise.

Et plus encore, voir à Fontainebleau, lors de l'exposition « Rosso », la grande tapisserie prêtée par le Kunsthistorisches Museum de Vienne représentant Le combat des Centaures et des Lapites, jamais revenue ici depuis qu'elle a quitté le château sous le règne de François I^{er}, toute fraîche, toute miroitante de ses fils de soie et d'or ... une merveille.

Propos recueillis par Hélène Verlet



Emballage du buste de l'Impératrice Marie Louise.